

**Société de Saint-Vincent de Paul***Les fêtes du centenaire d'Ozanam, à Paris*

— o —

*Le Bulletin de la Société de Saint-Vincent de Paul* (janvier 1913) annonce « avec une joie très vive » que le Souverain Pontife, accédant à une requête de M. le président général des Conférences de Saint-Vincent de Paul, présentée et appuyée par S. Em. le cardinal archevêque de Paris, a daigné autoriser S. Em. le cardinal Vincent Vannutelli, évêque suburbicaire de Palestrina et protecteur de la Société, à venir à Paris présider les fêtes du centenaire de Frédéric Ozanam, en avril prochain.

Le cardinal Vannutelli écrivait à ce sujet, le 24 novembre, au président des Conférences de Saint-Vincent de Paul : « Le cardinal de Paris a eu la grande obligeance de m'informer de suite du favorable accueil que la demande du Conseil général avait rencontré auprès du Saint-Père. Je vois, par votre bonne lettre du 13 novembre, combien cet heureux résultat vous fait plaisir, et je vous en offre mes vives félicitations. Je suis moi-même très heureux de l'honorable mission qui m'échoit. J'oublie, en cette circonstance, mon humble personne et je ne pense qu'au bien de notre chère Société et aux titres que s'est acquis son fondateur à la reconnaissance du monde. »

Les deux cérémonies principales auront lieu les 26 et 27 avril. L'une sera une messe de communion célébrée par S. Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, à l'église Saint-Joseph des Carmes ou de l'Institut catholique, dont l'entrée sera exclusivement réservée aux confrères de la Société et aux membres de la famille d'Ozanam. L'autre messe aura lieu le lendemain, à 8 heures du matin, dans la chapelle des Lazaristes, 95, rue de Sèvres, et sera célébrée par S. Em. le cardinal Vincent Vannutelli. Le même jour, à 4 heures, à la basilique métropolitaine de Notre-Dame, M. le chanoine Janvier, prédicateur actuel des Conférences de Notre-Dame (fondées jadis à la requête d'Ozanam lorsqu'il était étudiant), prononcera l'éloge funèbre de Frédéric Ozanam.